

SUJET

FINANCES ET GESTION PUBLIQUES

Code matière : 025

L'utilisation de tout code ou document est interdite.

Le candidat traitera obligatoirement les deux sujets ci-dessous :

SUJET N° 1

Les collectivités locales françaises sont-elles réellement autonomes financièrement ?

SUJET N° 2

Le rôle du Parlement dans l'élaboration des lois de finances